

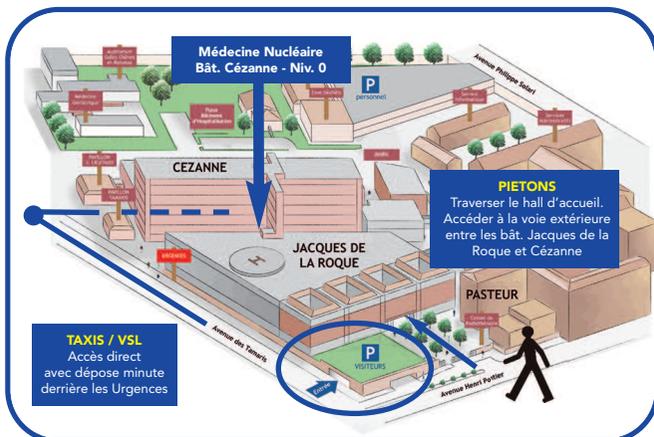
Comment quitter l'hôpital ?

Une fois la consultation avec le médecin terminée, vous pourrez rejoindre vos accompagnants par la double-porte vitrée (ouvre-porte sur le mur de droite) et quitter le service.

La médecine nucléaire se situe dans une cour intérieure située derrière les Urgences de l'hôpital.

Pour accéder au parking Visiteurs :

- Sortir de la cour intérieure pour rejoindre l'avenue des Tamaris, sur laquelle se trouve le Parking Visiteurs.
- Ou bien sortir du service par l'accueil du secrétariat, passer devant les ascenseurs niveau 0, emprunter la double porte vitrée pour rejoindre le bâtiment Jacques de la Roque et vous diriger vers le hall d'accueil principal, le parking se trouvant à l'extérieur, sur votre droite.



CHPA-CHIAP Hôpital d'Aix-en-Provence
Avenue des Tamaris - 13 616 Aix-en-Provence
Standard : 04 42 33 50 00 - www.ch-aix.fr

Prendre rendez-vous

Service de Médecine Nucléaire

Prise de rendez-vous

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

04 42 33 90 37

secretariat-mednucleaire@ch-aix.fr

L'équipe



Dr Philippe DESVIGNES
Chef de service



Dr Jean-Baptiste PUECH
Praticien Hospitalier



Dr Olivia LAAS
Praticien Hospitalier



Dr Quentin SALA
Praticien contractuel

Radiopharmaciens : Dr Chahrazad MOUBARIK
Dr Virginie KOUYOUUMDJIAN

Radiophysicienne : Mme Cécile VERNY

Examen de SCINTIGRAPHIE Fiche d'information patient

Qu'est-ce qu'une scintigraphie ?

La scintigraphie est une technique d'imagerie qui permet d'obtenir une image de votre corps, grâce à l'injection d'un traceur faiblement radioactif, appelé **radiopharmaceutique** (une molécule associée à un isotope radioactif, le plus souvent le Technétium 99m), qui est métabolisé par l'organe exploré.

Le rayonnement émis est capté par une caméra spécifique (**gamma caméra**), permettant d'obtenir les images scintigraphiques.

Plusieurs radiopharmaceutiques sont disponibles, choisis en fonction de l'organe ou la pathologie à explorer.

Il peut être réalisé simultanément un scanner faible dose pour aider à la localisation plus précise des lésions détectées à la scintigraphie.

▶ Avant l'examen

Un risque éventuel de grossesse est à signaler. C'est la seule contre-indication de cet examen. Si vous êtes enceinte ou pensez l'être, l'examen ne pourra pas être réalisé.



Aucune préparation particulière n'est nécessaire.

Il n'est généralement pas nécessaire d'être à jeun (sauf pour certains examens, cette information vous sera communiquée à la prise de RDV).

Pensez à apporter les éventuels examens d'imagerie (radiographie, scanner, IRM) déjà réalisés en rapport avec l'affection pour laquelle l'examen a été prescrit. Ils seront à montrer au médecin du service.



▶ Déroulement de l'examen



Il faut compter une présence d'environ **3 à 5 heures** dans le service.

- A Enregistrement administratif** à l'accueil, puis installation en salle d'attente avant prise en charge par un manipulateur du service.
- B Injection** du traceur dans une veine (du bras ou du pied) par le manipulateur.
- C Attente** de 30 mn à 4 heures après injection selon l'examen (3 heures pour une scintigraphie osseuse), en *salle d'attente A*, permettant la distribution du radiopharmaceutique dans votre organisme. Pour des raisons réglementaires, il vous sera recommandé de ne pas quitter le service pendant ce temps d'attente (sauf avis médical). Une bonne hydratation sera également conseillée pour améliorer la qualité des images (environ 1 litre d'eau). Des toilettes spécifiques vous seront réservées à l'intérieur du service.
- D Acquisition des images**, pendant environ 20 à 30 minutes, en position couchée sur le dos et bien immobile. Certains examens (Octreoscan, Leucocytes marqués) vous obligeront à revenir le lendemain pour la réalisation de clichés tardifs.

Pour les accompagnants

Une cafétéria est à votre disposition dans le hall d'accueil du bâtiment Jacques de la Roque



▶ Après l'examen

Le médecin viendra vous chercher en salle d'attente pour votre **consultation**.

L'entretien permettra le recueil des informations médicales nécessaires à l'interprétation des images et précisera également les modalités d'obtention des résultats, selon votre convenance (récupération immédiate après 30 minutes d'attente supplémentaires, ou envoi par courrier).

▶ *L'examen est-il dangereux ?*

L'examen est sans danger pour l'organisme. Le traceur injecté est **indolore** et **aucun effet secondaire ni allergie** ne sont rapportés. La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des **faibles doses** et reste comparable à la moyenne des examens d'imagerie médicale (correspond approximativement, à une ou plusieurs années d'irradiation naturelle en France). A ce faible niveau d'exposition, **aucun effet néfaste sur la santé** n'a pu être constaté.

En fin d'examen, aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage et les sujets contacts, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes, les doses cumulées étant toujours très inférieures à 1 mSv et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.